

Help Animals

DÉCEMBRE 2018

Revue trimestrielle NUMÉRO 151

info



Joyeuses fêtes!



Recherche inspecteurs

Appel urgent aux bénévoles !

Nous relançons un appel aux inspecteurs ! En effet, nous n'avons pas une équipe suffisante pour couvrir toutes les communes de Bruxelles et de province et donc pour rendre visite à tous les animaux que nous plaçons.

N'oubliez pas que ceci soit une tâche ingrate, loin de là, parce qu'il est certain que vous êtes toujours très bien accueillis par les nouveaux maîtres qui sont ravis et fiers de montrer combien leur chien ou leur chat adopté est bien soigné, bien nourri, et qu'il est le plus beau !

Les rapports des inspecteurs nous rassurent quant au placement de nos animaux car là est notre but : « Redonner une nouvelle vie heureuse à tous ces animaux qui, un jour, se sont retrouvés en cage sans l'avoir voulu ou mérité ».

Toutefois, mais dans de rares cas, il arrive que l'animal ne soit pas tout à fait traité comme il le mérite. Pas nourri convenablement, pas soigné à l'heure et à temps ou relégué dans un coin suite à un changement familial (séparation, naissance d'un bébé etc...). Il arrive aussi, toujours rarement, que l'animal ait été donné à une autre personne, sans que nous n'en ayons été avertis.

C'est pour ces raisons qu'il est indispensable que nous suivions les animaux que nous avons placés !

Si vous aimez les animaux et que vous pouvez leur consacrer régulièrement quelques heures, contactez-nous, afin que nous vous expliquions en quoi consiste « ce job » qui, nous en sommes persuadés, vous enchantera par son utilité !



Vos dons sont notre **unique** soutien !

Déductibles des impôts à partir de 40,00 €



Merci pour eux !

 Belfius BE 57-068-2036135-35  ING BE 71-310-0029180-69

RGPD : La nouvelle réglementation européenne sur la protection des données.

Au cours des derniers temps, vous avez certainement reçu de la part de nombreuses sociétés des avis concernant l'entrée en vigueur de ce fameux nouveau règlement (un de plus... !). Des directives européennes existaient en réalité déjà pour protéger vos données à caractère personnel, mais elles devaient entrer en vigueur au plus tard le 25 mai 2018, d'où la « bouculade » d'informations et de communiqués ces derniers mois. HELP ANIMALS a toujours été très attentif à la protection de la vie privée de ses membres ou donateurs, et traite leurs données à caractère personnel avec une totale confidentialité, dans le respect de la législation en vigueur. Vos données sont conservées dans la plus grande confidentialité, sécurisées et utilisées dans la correspondance électronique en vue de l'envoi des attestations fiscales pour ceux qui le souhaitent (vous pouvez aussi nous demander de ne pas vous les envoyer). Vos données nous servent aussi à vous envoyer votre journal trimestriel, et les contrats d'adoption d'animaux nous permettent d'envoyer chez l'adoptant un inspecteur pour nous assurer que l'animal est bien soigné, comme cela est prévu dans le contrat comme condition au placement d'animaux. Ces données ne sont communiquées à personne (ni partis politiques, ni sociétés commerciales, ou autres) et, à tout moment, vous pouvez nous contacter si vous avez d'autres questions à ce sujet (notamment pour faire modifier ou supprimer certaines de vos données personnelles).

Notre secrétariat se tient à votre disposition. L'équipe d'HELP ANIMALS.

Sommaire

Le mot du président

P.04

Adoptions

P.08

Bilan 2018 de BRAINE-LE-CHÂTEAU

P.10

Peste porcine africaine

P.14

Les zoonoses

P.16

La guerre de l'ours

P.18

Ils nous ont quittés

P.20

Les heureux

P.22

Le chien craintif

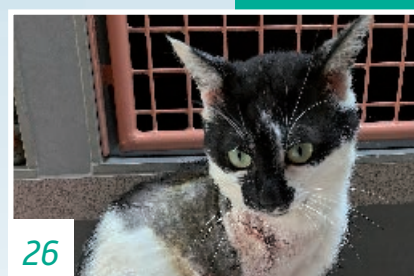
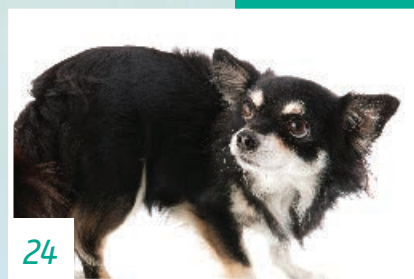
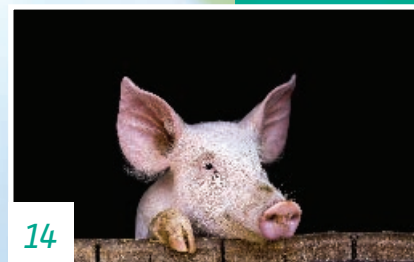
P.24

Amputé, vivant et heureux !

P.26

Journée porte ouverte

P.30



★ **Braine-le-Château** 10 rue du Bois d'Apechau
1440 Braine-le-Château

📍 Ouvert tous les jours de 13h00 et 17h00
(Sauf les dimanches et jours fériés)

★ **Anderlecht** 203 rue Bollinckx
1070 Anderlecht
T. 02/523.44.16
F. 02/520.19.76

📍 Ouvert tous les jours de 10h00 à 17h00
(Sauf les dimanches et jours fériés)
📧 @info@helpanimals.be 🌐 www.helpanimals.be
facebook.com/helpanimals.be

🚗 **EN VOITURE:** Venant de Paris ou plus près, d'Uccle, prendre l'autoroute E19 en direction de Bruxelles. Sortie n° 17 (Anderlecht Industrie). Descendre le ring et se serrer sur la bande de gauche le long des Ets. Viangros. Rouler doucement, la première à gauche est la rue Bollinckx.

🚌 **LEBUS78:** Départ gare du Midi terminus, descendre à l'arrêt "boulevard International", marcher direction ring, au feu traverser, prendre la rue Bollinckx sur la gauche.

🚌 **LE BUS 49 :** Entre la gare du Midi et Bockstael. Descendre à l'arrêt "Digue du Canal", se diriger vers le boulevard Industriel à gauche direction ring, au 2ème feu rouge prendre à droite puis directement à gauche dans la rue Bollinckx (en face des Ets. Viangros).

🚌 **LE BUS 98 :** (pas le dimanche) descendre à l'arrêt Bollinckx, suivre les panneaux (Ets. Viangros – entrée principale : nous sommes en face).

🚌 **DE LIJN :** Nous signalons à nos visiteurs que l'arrêt « Bollinckx » est aussi desservi par les bus « DE LIJN » 153-154-155 et 810.

RÉDACTION : J.J. Pegorer - A. Dumortier - S. Devis - Ch. De Meyer - E. Schwarz - A.S Muffat - Ch.Loeman

EDITEUR RESPONSABLE Help Animals asbl : J.-J. Pegorer TRADUCTION : K. Willaert, I. Cardon, G. De Grauwe, T. De Weerd, C. Leo, K. Van Praet, M. Van der Stappen

CRÉATION : Studio David SPRL PHOTOS : F. Marcy E. Schwarz - F. Follacchio - Guy David - L.Fidan



Jean-Jacques PEGORER
Président d' HELP ANIMALS

Très chers tous et toutes,

L'année 2018 qui s'achève (déjà !) aura été une année charnière, très importante pour HELP ANIMALS.

Le week-end des 6 et 7 octobre 2018 au refuge d'Anderlecht nous a permis de renouer avec la tradition de nos journées Portes Ouvertes : quel plaisir ce fut pour toute notre équipe de vous revoir, vous, nos membres fidèles, nos adoptants, amis des animaux. Vous avez pu découvrir, émerveillés, notre nouveau bâtiment : nos locaux d'accueil (pour mieux vous recevoir et vous conseiller), nos nouveaux locaux fonctionnels (réserves de nourriture, ...), nos nouvelles pensions pour chats (qui nous permettront de garder vos chats pendant vos vacances, si vous le souhaitez, dans un cadre optimal).

Les pizzas et les pâtisseries étaient succulentes, le bar très convivial, la brocante insolite, l'ambiance joyeuse et amicale, à l'image de notre association (« le rendez-vous de l'amour et de l'amitié », comme aimait à le dire mon prédécesseur, Madame Liliane LAMBEAU). Mais aussi 24 adoptions de chiens et de chats, réalisées au cours de ces deux jours !

Sachez que depuis lors, nos employés ont déménagé dans les nouveaux locaux et que désormais, vous serez donc accueillis dans le nouveau bâtiment.

Une nouvelle porte d'entrée du refuge a d'ailleurs été installée, afin de mieux sécuriser l'entrée du refuge.

Nous n'en avons, hélas, pas fini pour autant avec les travaux, loin de là, puisqu'à présent, se poursuivent les travaux de reconstruction de la toiture du chenil des petits chiens et de pose des grillages extérieurs des pensions pour chats. Ensuite, le prochain « gros morceau » sera la transformation des anciens bureaux administratifs en espaces d'accueil pour chats et chatons, car c'est là que nos capacités d'accueil sont les plus limitées et que nous devons les étendre, pour pouvoir répondre à la demande en rapport avec la surpopulation féline. Et de plus, nous avons constaté que la vaste toiture plate des principaux bâtiments du refuge (parties anciennes) laissait apparaître, ici et là, des problèmes d'humidité, à vérifier et auxquels il faudra remédier (révision indispensable du roofing).

La raison de tous ces travaux réside dans notre volonté d'offrir à nos protégés à quatre pattes, chiens et chats, des conditions d'accueil plus qu'optimales, une sorte de refuge quatre étoiles, car ils le méritent bien, tous ces infortunés de l'existence qui ont la chance d'atterrir au refuge d'HELP ANIMALS, avant de découvrir une nouvelle vie chez de bons nouveaux maîtres humains.

Très régulièrement, nous sommes complimentés par des visiteurs qui découvrent pour la première fois notre refuge, pour sa propreté, pour la qualité des soins prodigués aux animaux, pour la gentillesse des animaliers et du personnel : oui, c'est cela, HELP ANIMALS, et nous en sommes fiers.

Les travaux se poursuivent donc, avec le même but : améliorer encore et toujours notre capacité d'accueil, pour pouvoir venir en aide à un plus grand nombre d'animaux, certes de manière très « professionnelle », mais aussi et surtout de manière très chaleureuse, avec l'amour des animaux comme unique moteur.

Quant au refuge de Braine-le-Château, là aussi les travaux se poursuivent de manière intensive et spectaculaire, et je vous confirme que nous envisageons l'inauguration de ce deuxième et nouveau refuge (qui viendra compléter notre refuge d'Anderlecht) vers le milieu de l'année 2019.

De cette propriété agricole (qui se trouvait à l'état de quasi-ruine, mais qui jouissait d'un magnifique environnement naturel), est en train de naître un nouveau refuge « modèle », un espace de calme et de paix, entièrement voué à la protection des animaux. La rénovation de l'ancienne bâtisse se poursuit et laisse déjà apparaître des locaux très conviviaux et hyper chaleureux, qui vous surprendront par leur caractère fonctionnel et harmonieux. Toute la propriété est déjà remplie de clôtures et d'abris extérieurs pour les animaux, avec des espaces pour chaque espèce (chevaux, ânes, poneys, moutons, chèvres, cochons vietnamiens, poules et coqs, canards, lapins, cochons d'Inde...), sans parler de l'immense enclos arboré qui accueillera bientôt les chats errants et leurs chalets « tout confort »

Tous nos protégés passeront cet hiver 2018/2019 dans leurs nouveaux bâtiments confortables (écuries, étables, ...), qui ont été achevés en priorité.

Un hangar extérieur pour stocker paille et foin a été construit, en bordure de propriété, pour des raisons évidentes de sécurité, à l'écart des écuries.

La conciergerie est en voie d'achèvement (le futur concierge loge déjà sur place depuis longtemps, dans un local de chantier préfabriqué, car tout cela doit bien entendu être surveillé en permanence). La fosse à purin et la station d'épuration des eaux usées sont en cours de finalisation, et ensuite il restera à aménager les abords, le futur vaste parking, certaines plantations, ... Vous pouvez bien imaginer qu'un nouveau refuge pour animaux, de cette ampleur et de cette qualité, cela ne s'improvise pas... !

Ce refuge de Braine-le-Château a été conçu et voulu par HELP ANIMALS, parce que la protection animale est multiple, et que les cas de misère animale sont infinis : toutes les espèces méritent considération, soins et respect, et en créant ce refuge « bis », nous avons voulu étendre notre action de protection animale, laquelle restera axée principalement sur nos animaux domestiques habituels, si chers à notre cœur (chiens et chats) au refuge d'Anderlecht, mais sans oublier pour autant tous les autres animaux. Tous sont, eux aussi, à adopter, du cheval, âne ou poney à la poule (sauvée d'un élevage en batterie) ou au canard (rescapé du gavage forcé), au lapin ou au cobaye (sauvés d'un abandon sauvage). En d'autres mots, quand on aime les animaux, on les aime et on les respecte tous. De cette manière, nous restons cohérents avec nos principes, venir en aide aux animaux, quels qu'ils soient, sur tous les fronts. Tous nos protégés de Braine-le-Château sont à adopter, et vous lirez dans les articles de notre vice-présidente, Stéphanie, que les adoptions à Braine-le-Château vont bon train, comme au refuge d'Anderlecht.

Le Mahatma GANDHI disait que le degré de civilisation d'une société se mesurait à la manière dont elle traitait les animaux.

Tous nos travaux dans nos deux refuges d'Anderlecht et de Braine-le-Château ont été entrepris et financés grâce à certains legs testamentaires, en vue d'exécuter strictement les volontés de quelques généreux testateurs, qui ont pensé aux animaux et qui seraient tellement fiers de voir à quoi leur legs a servi. Donner un euro à HELP ANIMALS, c'est avoir la certitude qu'il sera utilisé entièrement au profit des animaux. Mais les besoins financiers demeurent, et ma tâche de président est d'être continuellement un solliciteur, en quête de votre générosité : plus que jamais, je me permets de faire **appel à votre généreux soutien financier**, afin de nous permettre d'entrevoir avec moins de préoccupation le financement de l'achèvement de nos chantiers en cours.

Nous vous rappelons que le refuge de Braine-le-Château, même s'il n'est pas encore « officiellement » ouvert, est visitable (sur rendez-vous, à prendre avec notre vice-présidente Stéphanie DEVIS ou avec notre directeur Fabrizio FOLLACCHIO) pour toute personne qui voudrait visiter d'ores et déjà les lieux, pour soutenir financièrement nos travaux en cours, après avoir constaté de visu nos besoins. Pour les membres curieux ou impatients qui voudraient déjà se faire une idée, sachez que le refuge de Braine-le-Château (même s'il est encore en plein chantier) est déjà accessible, et donc visitable, chaque jour de 13 h à 17 h (mais il est toujours préférable de prendre un éventuel rendez-vous, si vous souhaitez « une petite visite guidée »...).

Chaque euro compte et est très important pour nous ! Plus que jamais, nous avons besoin de votre soutien financier.



Chaque dépense est contrôlée avec minutie (conseil d'administration composé de 6 membres, vérificateur aux comptes, expert-comptable...) et pour rappel, HELP ANIMALS bénéficie de l'agrément du Ministre des Finances, en matière de déductibilité fiscale des libéralités, ce qui constitue une garantie et un avantage supplémentaires pour nos donateurs.

Je remercie ceux et celles d'entre vous qui le peuvent, de penser à la Noël de nos animaux, car en nous soutenant à l'occasion de nos travaux dans nos deux refuges, même par un petit don, n'oubliez pas que vous nous permettrez par la suite de sauver des animaux toujours plus nombreux : pour faire du bon travail de protection animale, il est indispensable de disposer des infrastructures ad hoc.

Enfin, je voudrais dire **un mot tout particulier pour nos membres et amis néerlandophones**. Au départ, HELP ANIMALS a été fondée et animée par des personnes francophones ou bilingues (de Bruxelles), mais nous avons toujours voulu faire l'effort de faire traduire en néerlandais notre journal trimestriel, car le soutien de nos amis et membres flamands nous est, lui aussi, **essentiel** ! D'une manière générale, le monde politique flamand est d'ailleurs à la pointe, en matière de protection animale.

Chers membres néerlandophones, de Bruxelles, de Flandre et d'ailleurs, soyez remerciés pour votre soutien amical et si précieux à HELP ANIMALS, et si vous avez des disponibilités particulières ou des talents de traducteurs, n'hésitez pas à venir renforcer notre équipe de bénévoles !

Il me reste à présent, au nom de toute notre équipe (administrateurs, directeur, membres effectifs et bénévoles, employés et ouvriers animaliers) à vous présenter du fond du cœur nos meilleurs vœux de Joyeux Noël et d'heureuse année 2019, qui sera tout aussi importante pour HELP ANIMALS que le fut l'année 2018. Que 2019 vous apporte santé, optimisme et plein de bonnes choses positives !

Très amicalement,

Jean-Jacques PEGORER
Président d'HELP ANIMALS.

Travaux à Anderlecht



Les nouveaux locaux sont opérationnels
et attendent votre visite...!

Travaux à Braine-le-Château

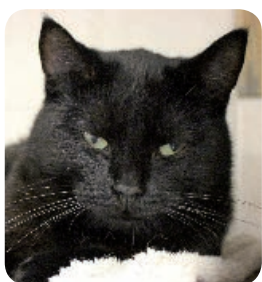


*Les travaux se poursuivent sans désespérer
et un magnifique refuge apparaît...*

Offrez-leur un **NOUVEAU** **FOYER ...**

Vous connaissez déjà notre rubrique « nos chiens et chats à adopter » sous forme de simples cartes d'identité. Aujourd'hui, Help Animals a considérablement grandi !

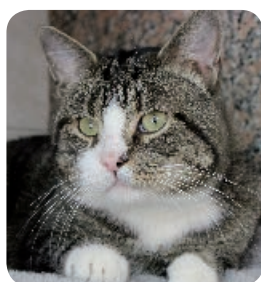
Chevaux, ânes, chèvres, moutons, cochons... et bien d'autres ont désormais rejoint notre mini « Arche de Noé » à Braine-le-Château : nous avons décidé de les intégrer, eux aussi, dans nos fiches d'adoption afin de vous permettre de visualiser le large éventail de nos protégés en quête d'un nouveau foyer.



ANTOINE
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 24/04/2017



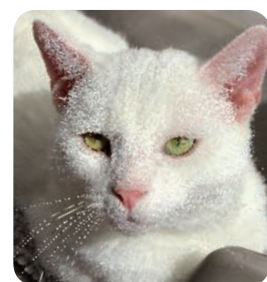
AIKO
CROISÉ FOX
MÂLE
NÉ : 14/01/2017



CANDAN
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 18/04/2017



ROCKY
PINSCHER
MÂLE
NÉ : 25/03/2015



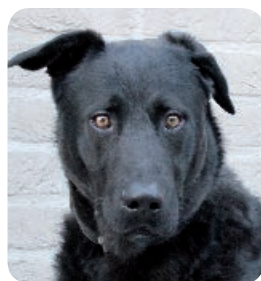
PEPPINO
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 30/08/2017



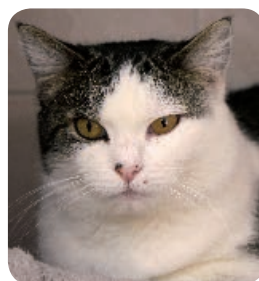
BLUE
AMERICAN STAFFORD
FEMELLE
NÉE : 14/02/2017



J'Y SUIS
CHEVAL DE SELLE
HONGRE
NÉ : 11/05/1993



ATLAS
CROISÉ BEAUCERON
MÂLE
NÉ : 18/04/2012



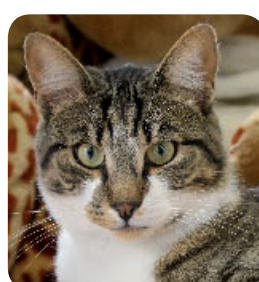
COOKIE
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 31/05/2015



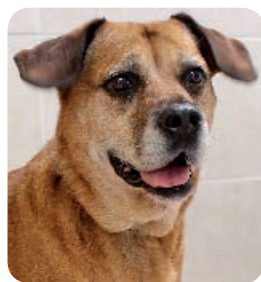
CHOCO
WELSH
HONGRE
NÉ : 01/01/1985



PETER
COCKER ANGLAIS
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 25/04/2011



TIGROU
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 01/01/2017



YUMAK
CROISÉE LABRADOR
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 26/11/2008



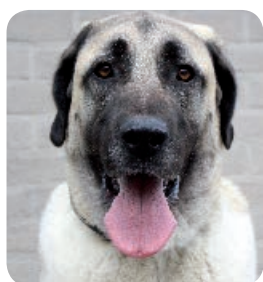
NOIREAUD
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 01/01/2014



JUPITER
MOUTON
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 24/03/2018

Chaque signalement n'évoque que des données « élémentaires » : en effet, accueillir chez soi un animal ne s'improvise pas à partir d'un coup de foudre visuel. Pour être vraiment sûr(e) que vous êtes faits l'un pour l'autre, il est primordial que vous établissiez un contact physique véritable avec lui (en venant le visiter, le caresser ou le promener régulièrement) car son comportement peut évoluer au fil du temps, mais également varier en fonction de la personne qui le côtoie. Aussi, afin de réunir un maximum de renseignements fiables

à propos de l'animal qui vous attire, nous vous invitons à consulter notre site Internet, qui est actualisé chaque jour (www.helpanimals.be) ou à vous informer (sur place ou par tél. : 02/523.44.16) auprès de notre équipe qui vous communiquera volontiers toutes les précisions nécessaires sur l'animal avec lequel vous souhaiteriez partager un beau chemin de vie, tout en sachant que certains d'entre eux peuvent avoir été adoptés entre la rédaction de ce magazine et sa distribution.



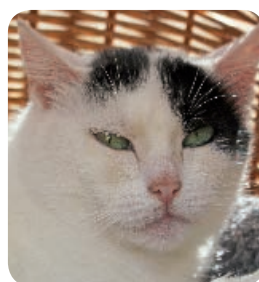
ARGOS
BERGER D'ANATOLIE
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 22/03/2014



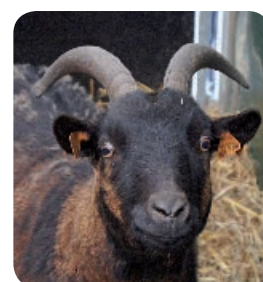
ORUS
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 17/08/2010



MARIE
COCHON VIETNAMIEN
FEMELLE
NÉE : 20/08/2015



WATSA
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 25/09/2011



ZÉNON
BOUC
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 01/05/2011



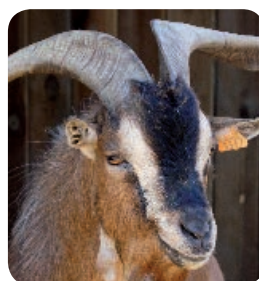
NALA
SHAR-PEI
FEMELLE
NÉE : 11/10/2015



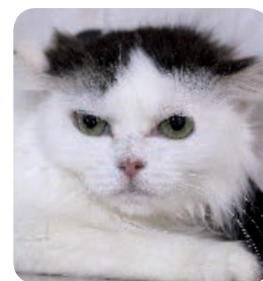
PANDORA
CHEVAL DE SELLE
JUMENT
NÉE : 01/04/1993



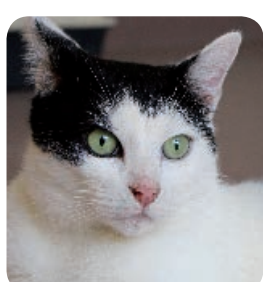
FAUVE
AMERICAN STAFFORD
FEMELLE
NÉE : 01/07/2015



SANCHEZ
BOUC
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 01/05/2011



SWEETY
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 13/06/2017



ORÉO
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 19/01/2013



ORTIE
BREBIS
FEMELLE
12/03/2017



CRAQUOTTE
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 15/05/2010



AUDREY
COCHON VIETNAMIEN
FEMELLE
NÉE : 20/08/2015



**POULES
ET
COQS**

BILAN 2018

de Braine-le-Château



Stéphanie DEVIS
Vice-présidente d'Help Animals

Le bilan de cette année est à la hauteur de notre engagement. Nous avons en effet réussi à placer 10 équidés (chevaux, ânes, poneys,...), 4 moutons, 4 chèvres, 3 lapins et 2 cobayes. Certains animaux qui avaient passé plusieurs années au refuge ont également trouvé leur bonheur en étant adoptés par de nouveaux maîtres au sein de familles aimantes. Nous, les doubles adoptions, nous adorons ça car, savoir que deux de nos pensionnaires vont passer leur vie ensemble dans la même famille, c'est tout ce que nous souhaitons. Ce fut en effet le cas pour nos deux adorables brebis, Tulipe et Citronelle. Là où elles ont été adoptées, elles pourront bénéficier d'un énorme abri très confortable ainsi que d'une belle prairie où elles seront entourées d'autres animaux. Un grand merci à vous, Silvia pour cette belle adoption, nous sommes tellement ravis de l'amour que vous leur apportez.

Une fois n'est pas coutume, le mois de septembre est à son tour, placé sous le signe, non pas d'une double, mais d'une quadruple adoption. C'est avec grand bonheur que nous avons conduit Mac, Bogota, Prada et Mistrall vers une nouvelle vie en famille chez Madame et Monsieur Delahaut. Là-bas, ils partageront désormais leur quotidien avec des oies et des petites chèvres. C'est un grand bonheur pour nous de les savoir tous ensemble. Ils sont très bien installés. Quant aux câlins, nous imaginons bien qu'ils en auront plus qu'il n'en faut. Longue vie à vous quatre, nous ne manquerons pas de venir vous rendre visite.



Tulipe et Citronelle dans leur nouvel environnement

Le mois d'octobre a très bien commencé. En effet, une dame formidable a eu une véritable coup de foudre pour notre magnifique Otto, âgé de 20 ans. Après avoir longuement discuté avec elle afin de s'assurer qu'Otto sera entre de bonnes mains et que tous les termes du contrat soient respectés, nous avons finalement concrétisé l'adoption. C'est donc le 4 octobre que la famille est venue le chercher. Le voyage s'est très bien passé : Otto est descendu du van en pleine forme, très curieux de faire connaissance avec son nouvel environnement.



Otto et ses adoptants

Il était attendu avec impatience, non seulement par ses maîtres mais aussi par ses nouveaux compagnons. Longue vie à toi Otto ! Nous comptons sur vous, Chère Madame Anne pour nous donner régulièrement de ses nouvelles.

Le mois d'octobre s'est terminé en fanfare, avec l'adoption de trois chèvres : Domino, Limbo et Oréo. Il est assez rare que trois de nos pensionnaires soient adoptés ensemble alors, une fois de plus, nous sommes vraiment enchantés !

Les trois biquettes se connaissent très bien puisqu'elles partageaient le même enclos depuis plusieurs mois.



Domino, Limbo et Oreo dans leur nouvel environnement...

Elles vivent désormais avec Kiwi, également adopté chez Help Animals, sur une belle propriété qui bénéficie de tout ce qu'il leur faut pour leur bien-être. Un grand merci à Axel d'avoir adopté ces animaux du refuge.

J'en profite également pour remercier les personnes généreuses qui nous offrent durant toute l'année de la nourriture, ainsi que des couvertures. Nous en avons en effet toujours besoin car, même si nous en avons déjà beaucoup, nos chevaux ne sont pas toujours très soigneux et, chaque année, nous devons en jeter quelques-unes devenues inutilisables.

Nous espérons pouvoir compter à nouveau sur votre générosité pour faire vivre le refuge au quotidien.

Ces lignes clôturent l'année 2018. Toute l'équipe du refuge, ainsi que nos très nombreux pensionnaires, vous souhaitent à toutes et tous un merveilleux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Stéphanie Devis, vice-présidente



Et avec Axel leur adoptant



Domino



Bogota et son adoptant



Bogota, Prada et Mistrall

Nos nouveaux pensionnaires



Rassurez-vous, cette fois ce ne sont pas des chevaux, mais d'adorables cobayes et lapins que nous avons recueillis. En effet, leurs propriétaires ne pouvaient plus s'en occuper. Pour le moment, ils vivent dans un box à chevaux, isolés du vent et protégés par une épaisse couche de paille.

Tout ce petit monde se porte à merveille, ils sont vraiment craquants. Avec la période de Noël à notre porte, ce sont des centaines de rongeurs, chatons, chiots ou même des

ponies et chevaux qui seront offerts aux enfants, parfois trop jeunes, peu responsables et incapables de s'en occuper. Il est primordial que les familles réalisent qu'un ANIMAL N'EST JAMAIS UN CADEAU, mais une lourde responsabilité durant de longues années.

Alors, s'il vous plaît, chers parents, réfléchissez bien avant d'accueillir un animal chez vous !



Boutique Molnar

le chat est tout un art...

Vous rêvez d'explorer la caverne d'Ali Baba ? De visiter l'univers « chamarré » d'Alice au pays des merveilles ? Il vous suffit de pénétrer dans le monde fantastique de la boutique Molnar : pas besoin d'un « chaperon » pour y faire vos « achats » ! Bibelots et tableaux anciens, céramiques artistiques, perles et camées « chatoyants », exceptionnels éventails de dentelle et autres trouvailles étonnantes vous y attendent. Mais surtout, vous, amoureux des chats, serez complètement « chavirés » : votre cœur battra la « chamade » lorsque vous vous émerveillerez devant la fabuleuse collection de figurines rassemblées au fil des années par Monsieur et Madame Molnar.

Tous deux vous réserveront un inoubliable accueil « chat l'heureux » en vous invitant à partager avec passion les extraordinaires aventures imagées de BUBU, leur précieux « chat marrant chat pitre ». Amis d'Help Animals, « chatouilleux » ou non, oubliez vite vos « chagrins » et autres « chamailleries », ne redoutez aucun « châtiment » : que vous soyez « châtelain », prince ou simple berger, soyez tous les bienvenus sur la planète du « chat roi ». Entrez avec ou sans « chapeau », laissez-vous charmer par cet incroyable cabinet de curiosités ! Oui, décidément, à la boutique MOLNAR, le chat est tout un art...

Anne Dumortier



Avez-vous des objets à vendre ?

Adressez-vous en confiance à la Maison M. Molnar

Qui vous payera le juste prix pour tout objet relatif au chat

135, rue Blaes
1000 Bruxelles
GSM. 0486 85 97 17

Gentleman

Les décès font malheureusement aussi partie de notre quotidien au refuge. Nous ne nous y habituerons jamais vraiment mais, malgré les meilleurs soins prodigués et tout l'amour que nous leur portons, nous ne pouvons pas les rendre éternels. Aimer les animaux, c'est aussi savoir leur dire au revoir.

Le mardi 16 octobre, c'est avec une grande tristesse que nous avons pris la décision d'abréger les souffrances de notre cher Gentleman. Agé de 29 ans, atteint du syndrome de Cushing et d'un problème urinaire, sa santé se dégradait de jour en jour. Depuis plusieurs mois, il vivait très heureux, profitant de l'herbe bien verte du printemps et de longues siestes au soleil. Malgré sa vie privilégiée, il nous montrait de plus en plus de signes de fatigue. C'est en accord avec notre vétérinaire Franck que nous avons pris la décision difficile de l'endormir pour toujours. Adieu Gentleman, tu nous as fait verser des larmes mais cela nous reconforte de savoir que tu ne souffriras plus. Nous garderons tous un très joli souvenir de toi.

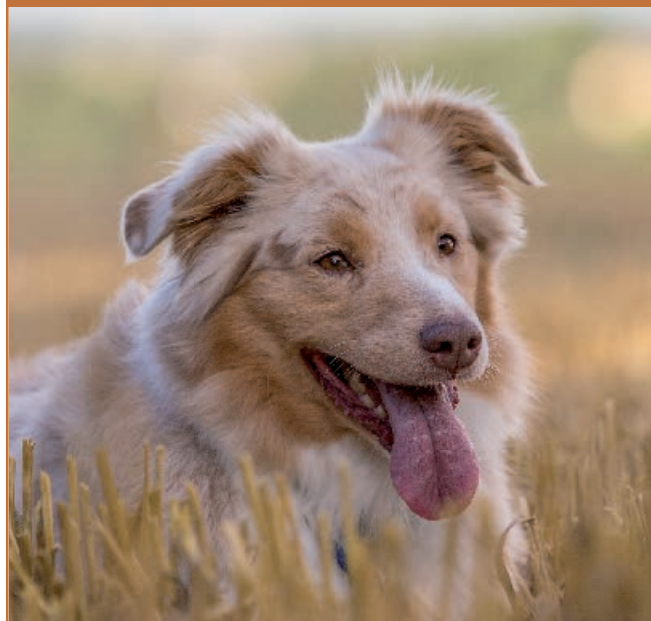
Un grand merci à Axelle et Maxime pour l'amour et les bons soins que vous lui avez apportés. Nous avons fait tout notre possible pour lui donner une retraite heureuse bien méritée.

Stéphanie Devis, vice-présidente



CREMATORIUM DE SOMBREFFE

POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE ET CHEVAUX



Si le jour arrive où vous devez rendre un dernier hommage à votre compagnon, le plus beau geste que vous puissiez faire est de lui offrir une fin digne en le faisant incinérer au Crématorium de «ANIMAUX SANS FRONTIERES»

**ANIMAUX SANS FRONTIERES
CREMANIMA RESPECT SA**

Rue de la Spinette 32
5140 SOMBREFFE
Tél. 071 88 88 45
GSM. 0473 95 73 78

Peste porcine africaine :

Une catastrophe annoncée !

Depuis la découverte le 13 septembre 2018 en province de Luxembourg des premiers cadavres de sangliers infectés par la peste porcine africaine, de nombreuses dispositions ont été prises pour limiter la propagation de ce redoutable virus.

Un périmètre de 63 000 hectares a été défini au sein duquel toutes les activités forestières sont interdites (du bûcheron au simple promeneur). Fin octobre, sur 237 cadavres de sangliers retrouvés, 155 ont été déclarés « viropositifs ». D'après les spécialistes, ce n'est qu'un début ! La résistance du virus et son extrême contagion ne laissent planer que peu de doutes quant au fait que la crise s'éternisera.

Un bref historique

Limitée jusque-là au continent africain, la peste porcine africaine (PPA) a fait son apparition dans la région de Lisbonne, au Portugal, en 1957. Elle s'est rapidement propagée en Espagne, ensuite en France et chez nous, sans toutefois atteindre les proportions que nous connaissons aujourd'hui. Dans les années 90, une sévère politique d'abattage a éradiqué la maladie en Espagne et au Portugal. Celle-ci est réapparue, en 2014, dans les pays de l'est où elle s'est répandue comme une traînée de poudre. Plus récemment, au début de l'année 2018, c'est la Chine qui a été durement touchée, provoquant l'abattage de plus de 20 000 bêtes.

La maladie

Causée par un virus de la famille des « asfarviridae », elle n'affecte que les porcs, les sangliers et les tiques qui en sont un des vecteurs probables. Elle ne provoque aucune maladie chez les autres espèces et ne menace aucunement

la santé humaine. En revanche, elle se montre impitoyable pour les animaux infectés dont elle provoque la mort en moins de deux semaines. La période d'incubation est de 21 jours et, lorsque les premiers symptômes apparaissent (anomalies digestives et respiratoires et fièvre hémorragique entre autres), la mort survient généralement dans les 8 jours. Ce virus, particulièrement résistant, survit près de 1000 jours dans la viande congelée et reste actif pendant plus de 180 jours dans les cadavres des animaux infectés. Il est donc impératif de débarrasser au plus vite la forêt de toutes les dépouilles de sangliers et ce, avec la plus grande précaution. Les vecteurs de la maladie s'avèrent nombreux : les contacts étroits entre les animaux, les tiques, les restes de nourriture infectés abandonnés par l'homme, mais aussi le matériel de transport, les bottes des promeneurs, et même les mouches d'après certains scientifiques. Précisons encore que la présence de la maladie ne peut être confirmée que par des analyses menées en laboratoire.

Et ses conséquences

Les règles internationales obligent les autorités de chaque pays à déclarer officiellement la présence de la maladie sur son territoire et à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour en éviter la propagation. La délimitation du périmètre de 63 000 hectares et l'interdiction totale d'y exercer toute activité en font partie, avec les conséquences économiques et sociales que l'on imagine, notamment au niveau du secteur du bois et du tourisme. Au mois d'octobre, des clôtures ont été installées sur des dizaines de kilomètres pour éviter aux sangliers de quitter la zone infectée et, dans ce cas précis, de pénétrer sur le sol français.



Une autre mesure, bien plus dramatique, est l'abattage systématique des porcs et porcelets dans les 58 exploitations situées dans la zone infectée. En l'absence de vaccin et de traitement efficaces, seul l'abattage préventif permet à l'heure actuelle de faire reculer la maladie. La décision de la mise à mort de tous les suidés présents dans le périmètre des 630 km² a été prise le 23 septembre dernier.

4000 porcs et porcelets sacrifiés

Aucun élevage porcin n'a été touché par la « PPA », et ce sont donc près de 4000 animaux sains qui ont été sacrifiés. Les indemnités promises par les autorités compétentes seront-elles suffisantes pour éviter la faillite aux éleveurs concernés ? Parmi ceux-ci, l'avenir semble plus sombre encore pour les éleveurs « bio ». Dans les élevages classiques, une seule génération d'animaux est sacrifiée alors que, dans le cadre d'un élevage « bio », il s'agit de l'extinction d'un bagage génétique qui a mis des années à se constituer. Des raisons économiques « justifient » également cet abattage préventif d'animaux sains.

Un seul cas déclaré de « PPA » permet aux autres pays d'en interdire les importations de viandes sur leur territoire. Très vite, la Chine, la Corée du Sud, les Philippines, la Biélorussie et d'autres ont pris cette décision lourde de conséquence pour nos exportations qui se chiffrent annuellement aux alentours des 730 000 tonnes de viande de porc. La filière porcine emploie aussi près de 15 000 personnes. Les enjeux économiques et sociaux sont donc très importants. Pour les autorités belges, montrer qu'elles maîtrisent la situation est donc important pour rassurer au plus vite les pays importateurs. D'un point de vue éthique, cela justifie-t-il pour autant la mort de 4000 animaux sains ? À chacun son opinion.

Comment la maladie est-elle arrivée en Belgique ?

Au fil des semaines, plusieurs hypothèses ont été évoquées. Le point de départ à ne pas négliger, car il constitue la seule certitude dans cette affaire, est le principe irréfutable que la « PPA » a été importée chez nous par le fait de l'homme. Le foyer le plus proche se situe en Tchéquie, à près de 900 kilomètres de distance de la province du Luxembourg. Le plus costaud des sangliers n'aurait pas été capable de faire un tel périple, moins encore en étant porteur de la maladie ! Trois hypothèses circulent...

La première évoque des déchets alimentaires contaminés laissés par des routiers en provenance des pays de l'est qui auraient été absorbés par un sanglier. S'il est vrai qu'une aire d'autoroute fort fréquentée se situe à moins de deux kilomètres de la zone infectée, cette idée semble fantaisiste. Elle est toutefois celle qui a été retenue par la Tchéquie pour expliquer l'apparition de la maladie sur son territoire en 2017.

Une autre hypothèse se base sur la découverte d'au moins trois cadavres de sangliers infectés dans l'enceinte du camp militaire de Lagland situé dans le périmètre des 63 000 hectares. Des mouvements de troupes dans le cadre de manœuvres militaires, entre la Belgique et la Pologne, et inversement, seraient à l'origine de l'importation de la maladie dans nos contrées. Cette éventualité semble peu probable car, depuis longtemps déjà, les camions et le matériel militaire font l'objet d'une décontamination systématique et, surtout, le Ministère de la Défense ne confirme nullement ces manœuvres militaires.

Reste une troisième hypothèse qui jette la pierre aux chasseurs et au système de locations de chasses en province de Luxembourg : l'introduction illégale de sangliers en provenance des pays de l'est dans les zones de chasse. Elle ne fait aucun doute dans l'esprit d'un grand nombre de personnes. Selon la « Fédération inter-environnement Wallonie », c'est même une évidence : les chasseurs sont les vrais responsables du désastre.

Les lobbies et associations de défense des chasseurs n'ont pas tardé à réagir pour clamer haut et fort qu'ils n'étaient en rien coupables des faits qui leur sont reprochés. La découverte d'un élevage illégal de sangliers à Tintigny appartenant à Guy Maréchal, président d'un groupement de chasseurs (entre-temps « mis en congé » par cette association) témoigne de la méfiance dont il faut faire preuve dans ce pénible dossier. Il faut savoir que cette personne, en 2003, a été suspectée (mais acquittée) d'avoir nourri « ses » sangliers avec de la viande de porc, ce qui est strictement illégal en Belgique. De plus, les explications qui se résument à considérer son élevage comme un « hobby » semblent pour le moins douteuses.

Mais alors que la densité de la population des sangliers est trop importante en Belgique, pourquoi importer des animaux en provenance des pays de l'est ?

La raison peut faire sourire ou pleurer...

Le but serait de permettre de « garantir » à certains chasseurs et locataires de chasses de tirer du « gros gibier » (atteignant parfois les 200 kg) et de s'enorgueillir en les considérant comme de glorieux trophées.

Secret de polichinelle pour les uns et rejet pour les autres, cette polémique devrait être prise très au sérieux et servir de prétexte pour procéder sans tarder à une profonde réorganisation de la chasse dans notre royaume.

Il reste à espérer que le ou les responsables de cette catastrophe économique, sociale et environnementale soient rapidement identifiés et poursuivis sur le plan judiciaire. Malheureusement, tous les doutes sont permis quant à une telle issue.

Christian De Meyer



LES ZOONOSES

UN GROUPE DE MALADIES INFECTIEUSES QUI SE TRANSMETTENT NATURELLEMENT D'UN ANIMAL VERTÉBRÉ, SAUVAGE OU DOMESTIQUE, AUX HUMAINS.

Ce qui intéresse particulièrement les agences sanitaires est de savoir comment les animaux peuvent jouer un rôle dans la transmission de l'agent pathogène qui va affecter la santé humaine. Or, 75% des maladies humaines émergentes sont zoonotiques. Une maladie émergente est une infection nouvelle causée par l'évolution ou la modification d'un agent pathogène ou d'un parasite existant. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, depuis les années 2000, une nouvelle maladie émergente est découverte tous les 15 mois, contre une tous les 15 ans avant les années 1970.

Il y a des zoonoses très fréquentes et répandues dans le monde, tandis que d'autres sont localisées dans certaines régions. Leur gravité médicale est très variable : on les qualifie alors de majeures ou de mineures. L'impact économique est très important pour le monde agricole mais aussi, en vertu du principe de précaution, pour les budgets de santé publique. Certaines professions comme les forestiers, les agriculteurs, les vétérinaires et les éboueurs sont en première ligne, mais tout le monde, sans exception, peut être contaminé. Citer les milliers de zoonoses répandues dans le monde serait impossible. Historiquement, nous avons

été confrontés à la peste, la rage, le virus Ebola, la grippe aviaire H5N1, la tuberculose, etc...

Elles ne sont d'ailleurs pas éradiquées dans le monde. Je citerai donc ici les zoonoses qui touchent nos rapports avec nos animaux de compagnie.

LA TOXOPLASMOSE

est une infection parasitaire dont l'agent pathogène est un protozoaire infectant les animaux à sang chaud et les êtres humains. Son hôte définitif est un félinid. La maladie est présente partout dans le monde et, dans sa grande majorité, reste bénigne : le danger arrive si elle touche une personne immunodéprimée ou une femme enceinte en début de gestation.

CONSEIL VÉTO :

évitiez de laisser traîner les crottes de votre chat plusieurs jours d'affilée dans la litière, surtout s'il est chasseur de souris. En effet, c'est au contact de l'air, qu'après plusieurs jours, les kystes de « toxoplasma gondi » deviennent infectieux dès lors que l'on les ingère dans les crudités mal lavées ou dans les préparations à base de viande crue. La contamination directe par le chat n'a jamais été démontrée.

LA LEPTOSPIROSE

est une infection bactérienne mortelle, dont l'agent pathogène est une bactérie spirochète flagellée vivant dans les eaux stagnantes. Elle est transmise du rat (hôte intermédiaire) au chien et aux humains via l'environnement souillé par les urines de rats et de chiens contaminés.

CONSEIL VÉTO :

un chien infesté peut transmettre la maladie aux humains qui seraient en contact proche avec notamment ses urines, etc. C'est pourquoi la vaccination de votre chien contre la leptospirose fait partie des principales recommandations de l'O.M.S. Pour la primovaccination, deux injections sont nécessaires à 3 ou 4 semaines d'intervalle, puis un rappel annuel est indiqué.

L'ECHINOCOCCOSE

est une maladie grave potentiellement mortelle pour l'homme. Ce parasite est disséminé dans l'environnement, principalement par les renards et les chiens. L'agent pathogène est un petit ténia qui pond ses œufs dans l'intestin des carnivores, puis les crottes de ces animaux contaminent la terre et les plantes ingérées par l'hôte intermédiaire dans

l'intestin duquel l'œuf se transforme en morula contaminante pour l'hôte définitif dont l'homme fait partie.

CONSEIL VÉTO :

il faut vermifuger les carnivores domestiques 4x par an. En effet, chez les chiens, les symptômes sont quasi inexistantes, on parle de « portage sain ». Il faut également se laver les mains avant de manger, après le jardinage, après le léchage de votre chien et, en règle générale, éviter de boire des eaux souillées, que ce soit pour vous ou pour vos compagnons.

LA GIARDIOSE

est une zoonose parasitaire cosmopolite causée par un parasite protozoaire flagellé infestant le tractus gastro-intestinal des chiens, des cerfs, des chats, des bovidés, des humains. C'est lors de son passage dans le colon qu'il se transforme en kyste très résistant dans la nature quand il est éliminé par les selles. Un nouvel hôte sera contaminé par ingestion d'eau souillée, par portage sur les mains, ou en nageant dans des lacs contaminés par des CASTORS porteurs.

CONSEIL VÉTO :

ramassez les crottes de votre chien, empêchez-le de boire de l'eau stagnante, emportez une gourde d'eau propre en promenade, lavez-vous régulièrement les mains, notamment en sortant des sanitaires.

LA TOXOCAROSE

est une zoonose dont l'agent pathogène est un vers helminthe dont la larve migre « en attente » dans les tissus de son hôte. L'évolution de cette larve vers le stade adulte ne peut se faire que chez les chiens, chats ou rats laveurs. Lorsqu'une chienne est gestante, sous l'imprégnation hormonale, les larves vont parasiter ses embryons, puis par le lait des tétées lorsque les chiots sont nés. Les jeunes humains s'infestent en ingérant les œufs embryonnés de « toxacara », dans les bacs à sable ou les légumes de potagers fréquentés par des animaux porteurs.

CONSEIL VÉTO :

vermifugez les CHIOTS tous les mois jusqu'à 6 mois, puis 4 fois par an comme dit précédemment. Lavez-vous régulièrement les mains, couvrez les bacs à sable qui ne doivent pas servir de bacs à crottes.

LA MALADIE DES GRIFFES DU CHAT :

l'agent pathogène « Bartonella henselae » est introduit lors de griffure cutanée par un chat. Les chats sont contaminés lorsqu'ils sont piqués par des puces porteuses.

CONSEIL VÉTO :

si votre chat fréquente les territoires de ses congénères, traitez-le chaque mois avec un antipuce efficace.

LA PASTEURELLOSE :

les espèces impliquées sont les chiens, chats, lapins et singes. L'agent infectieux est inoculé lors de morsures (20 à 50% des morsures de chiens et 75% des morsures de chats provoquent ces plaies infectées par la bactérie « Pasteurella »).

CONSEIL VÉTO :


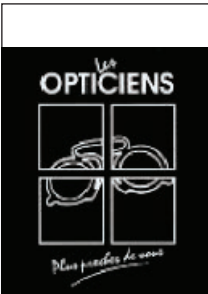
en cas de morsure, consultez toujours un médecin pour vous et un vétérinaire pour vos compagnons.

CITONS BRIÈVEMENT
QUELQUES AUTRES
ZONNOSES :

LA PIROPLASMOSE transmise par les piqures de tiques, c'est également le cas lors de **LA BORELIOSE** ou maladie de Lyme. **LA LEISHMANIOSE**, commune aux humains et aux chiens, est transmise par les piqures de phlébotomes (il y a actuellement 2 millions de nouveaux cas humains par an). **LA CAMPYLOBACTERIOSE** était, dans l'U.E. en 2014, la première cause de gastro-entérite humaine. **LA BRUCELLOSE** se transmet par contact avec les bovidés équidés suidés et par les carnivores domestiques.

En conclusion, disons que si de simples mesures d'hygiène sont respectées, chacun à son niveau peut se mettre à l'abri de nombreuses contaminations.

Christiane Loeman



OPTICIEN C. VANDEN HEUVEL
SPÉCIALISTE VARILUX
Avenue du Duc Jean 30 [Parking aisé]
1083 Bruxelles Tél. 02 426 47 62



TRIBEL METALS
VIEUX MÉTAUX
Rue Saint-Denis 158/162 - 1190 Bruxelles
TÉL. +32-2-346 39 39 FAX +32-2-346 68 60
WWW.TRIBEL.BE



LA GUERRE DE L'OURS

Barrages routiers, ballots de paille incendiés : la colère gronde dans les Pyrénées françaises. La polémique entre « pro et anti-ours » fait rage depuis plus de 20 ans, entrecoupée de périodes d'apaisement, et d'autres, à l'image de 2018, d'extrême tension. Il nous a semblé opportun d'analyser la problématique avec objectivité et de se poser les bonnes questions pour comprendre les positions très radicales des uns et des autres.

La profonde discordance concerne la réintroduction de deux ours slovènes dans les Pyrénées françaises. En mars 2018, l'annonce de la décision prise par Nicolas Hulot, alors Ministre de la Transition écologique, contre l'avis des principaux intéressés, à savoir, les éleveurs et une partie des habitants concernés, enflamma la région. Les précédentes réintroductions remontent à l'année 2006 : quatre femelles et un mâle, toujours originaires de Slovénie, avaient été lâchés en Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées, ce qui avait provoqué de virulentes réactions de la part des opposants au point d'imposer la présence d'un peloton de gendarmerie pour protéger les camions transportant les animaux. Depuis, plus aucune réintroduction n'avait eu lieu, les ministres en charge de cet épineux dossier les ayant systématiquement postposées après avoir entendu les doléances des opposants.

La soudaine démission de Nicolas Hulot, en septembre 2018, et son remplacement par François de Rugy, redonnèrent l'espoir d'être entendus dans le camp des opposants. Espoir de courte durée, puisque la réintroduction de deux ours slovènes (positives au test de grossesse) fut organisée entre les 3 et 5 octobre derniers, de nuit et par hélitreuillage pour éviter les barrages routiers.

L'OURS BRUN

Comment ne pas céder à la nostalgie en pensant avec tendresse au « nounours » qui rassurait la plupart d'entre nous dans notre enfance ? L'animal, le vrai, est pourtant le mammifère le plus redoutable et le plus dangereux parmi ceux qui vivent sous nos latitudes. Il mène sa vie en solitaire et, malgré sa taille variant de 1,70 à 2,50 mètres et son poids de 150 à 300 kg, peut atteindre les 50 km/h sans problème. Omnivore opportuniste, l'ours brun se nourrit des aliments les plus riches en calories qu'il trouve là où il vit. Il adapte donc son régime alimentaire en fonction de son environnement naturel. Dans les Pyrénées, il se nourrit essentiellement de végétaux, de fruits, de racines sucrées, de miel, d'insectes et de viande, aliment indispensable pour acquérir l'importante masse grasseuse dont il a besoin pour survivre à l'hiver, terré dans sa tanière. Grâce à ces réserves de graisse et de sucre accumulées avant l'hiver, il sombre alors dans une forme de profonde léthargie, qui ne l'empêche toutefois pas de rester vigilant.

L'OURS DES PYRÉNÉES

Aujourd'hui, deux noyaux de population distincts vivent dans les Pyrénées françaises : 41 ours bruns (14 femelles, 6 mâles et 21 oursons) ont élu domicile dans les Pyrénées orientales alors que les Pyrénées atlantiques ne comptent que deux mâles adultes. Ces deux noyaux ne sont séparés que d'une soixantaine de kilomètres sans qu'il n'y ait, semble-t-il, de réelles connexions.

LES RAISONS D'UNE RÉINTRODUCTION

Il est évident que les deux ours mâles qui vivent en solitaires dans les Pyrénées atlantiques sont appelés à disparaître sans progéniture si rien n'est entrepris pour éviter cela. En ce qui concerne le noyau des 41 individus, le problème qui se pose est celui de la consanguinité car la majorité d'entre eux ont le même père, Pyros, un vieux mâle dominant de 29 ans qui monopolise les femelles fécondables. Pour reconstituer une population saine et éviter sa disparition à terme, un apport de sang neuf s'avère indispensable. Rappelons enfin que l'ours est un animal protégé depuis de nombreuses années et que l'Europe exige de chaque pays membre de tout mettre en œuvre pour la sauvegarde de l'espèce, bien que celle-ci ne soit pas menacée au niveau mondial. La réintroduction de deux ourses semble donc être la solution incontournable pour maintenir une population ursine suffisante et viable dans la région. À ce sujet, précisons d'emblée que seul « Canellito », un des deux mâles vivant dans les Pyrénées atlantiques, possède encore, et pour moitié seulement, du patrimoine génétique de l'ours des Pyrénées. Les 42 autres individus sont tous d'origine slovène.

Mais pourquoi cette réintroduction suscite-t-elle tant d'opposition ? Au-delà des arguments de chaque camp, la polémique révèle une attitude dérangeante de la part de certains antagonistes. La décision de réintroduire deux ourses dans les Pyrénées a été prise arbitrairement par Nicolas Hulot lorsqu'il était encore ministre. Les prétendues « concertations » n'ont permis aux « pro-ours » que d'affirmer leur volonté de renforcer la présence des ours en balayant du revers de la main et de façon méprisante les arguments des principaux concernés : les éleveurs, les bergers, une partie des habitants et des élus locaux (une lettre ouverte signée par 103 maires issus de la région directement concernée, opposés au projet, a été adressée au ministre, en mai 2018).

Pire encore, ces réintroductions, lourdes de conséquences au niveau social et économique pour la région des Pyrénées (tourisme, activités pastorales, transhumance...) ont été décidées, non par les autorités régionales mais à Paris, bien loin de la tourmente. La technique utilisée pour justifier la décision relève des pratiques bien connues dans la sphère politicienne, études scientifiques biaisées, sondages orientés, statistiques faussées et, dans ce cas précis, le tout accompagné d'une rare arrogance qui considère que ceux qui n'acquiescent pas font partie des anti-ours, sont opposés à la biodiversité, anti-écologiques et sont donc méprisables.

Les campagnes « pro-ours », au grand jamais, ne montrent les éleveurs en pleurs devant les dizaines de cadavres de brebis qui jonchent le sol ou les apiculteurs, la mine défaite, qui constatent la destruction d'une partie de leurs ruches... Non, ils s'en gardent bien et préfèrent diffuser d'attendrissantes images d'oursons qui jouent dans une prairie bien verte. Il faut reconnaître qu'en termes de communication, le camp des opposants s'est montré particulièrement maladroît. Les chiffres officiels établis par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) sont niés. Ils existent pourtant :

2016 : 96 attaques d'ours ont entraîné la mort de 162 bêtes,
2017 : 215 attaques ont entraîné la mort de 432 bêtes,
2018 : 347 attaques ont entraîné la mort de 527 bêtes.



Ces chiffres ne concernent que les « dossiers avec indemnités », sans tenir compte des bêtes disparues, des attaques sans preuves, des brebis traumatisées qui avortent...

La protection d'une espèce doit-elle passer par le sacrifice de centaines d'autres animaux ? Et doit-on dès lors faire confiance à ces personnes qui prétendent protéger l'ours à n'importe quel prix ? Au final, cette malheureuse affaire démontre, une fois de plus, que la grande majorité des partisans de la réintroduction des ourses n'en subira pas les conséquences. L'aspect financier de la réintroduction des deux ourses n'est pas « négligeable » : 350.000 euros, auxquels il convient de rajouter les indemnités versées aux propriétaires des animaux tués par les ours, mais aussi le coût du matériel inutilisable mis à la disposition des bergers (clôtures électriques amovibles hélimitreillées dans les estives), les chiens (les « patous », chiens montagne des Pyrénées) censés protéger les troupeaux mais qui, le plus souvent, ne font pas le poids face à l'attaque d'un ours de 250 kg (deux chiens ont été tués par un ours il y a quelques semaines...).

Alors, contre la réintroduction des ours dans les Pyrénées françaises ? Non, l'initiative n'était pas dénuée d'intérêt, mais il aurait été judicieux de faire preuve de bon sens et d'un minimum de respect envers les principaux intéressés. Les sommes d'argent investies auraient pu être utilisées à bon escient, dans la création de zones réellement protégées, tant pour les ours que pour les troupeaux, la construction de fermes écologiques et de refuges dans les estives (les estives sont aux Pyrénées ce que les alpages sont aux Alpes)...

La cohabitation entre les ursidés et l'activité pastorale est possible dès lors que la volonté de trouver une solution acceptable par les uns et les autres existe, plutôt que de céder au fanatisme de personnes étrangères à la région, prêtes à sacrifier des centaines d'animaux innocents pour se donner bonne conscience. L'ours brun est un animal merveilleux. Il mérite d'être mieux considéré et, surtout, de ne pas être le symbole d'une caste de personnes qui tentent par tous les moyens d'imposer leur vision de ce que doit être la nature au détriment de ce qu'elle est vraiment.

Christian De Meyer



Aglae dite Lulu

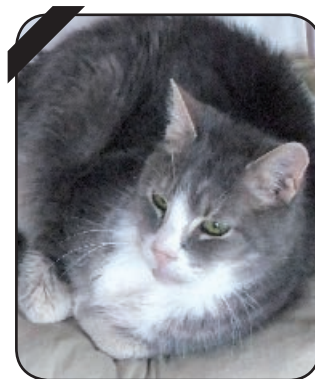
2012-2018, adoptée le 28/09/2013 par Mr SCHUERMANS

« Après six années magnifiques passées en notre compagnie, notre petite puce s'est éteinte. Elle a été hospitalisée en urgence samedi 14 juillet. Après analyse, il s'est avéré qu'elle souffrait d'une insuffisance rénale aiguë suite à une hydronéphrose d'un de ses reins. Nous avons décidé de tenter l'opération et espérons fort qu'elle puisse s'en remettre. Malheureusement, au fur et à mesure que les jours passaient, la maladie revenait et attaquait cette fois son dernier rein. Le vendredi 20 juillet, au soir, nous avons reçu le pire des appels, celui de la clinique nous annonçant que Lulu s'éteignait. Chaque jour, nous lui avons rendu visite pour lui apporter du réconfort, et ce soir-là, nous sommes revenus pour qu'elle puisse s'en aller paisiblement dans nos bras. »

1999-2018, adopté le 02/08/2014 par Mme PEETERS

Chouchou dit Lilou

« Vendredi 14 septembre, Lilou (anciennement Chouchou), est parti rejoindre ses compagnons Lili et Leo (Totoche et Monbeau). Pendant plus d'un an, il a été traité quotidiennement pour du diabète et une insuffisance rénale. Il avait aussi des problèmes d'arthrose. Dans ses derniers moments, il n'était plus capable de marcher, c'est alors que tout est allé très vite. Du haut de ses 19 ans et demi, Lilou avait gardé de l'énergie et une certaine agilité. Il était doux, affectueux et sa grande taille lui donnait fière allure. Il avait ses endroits préférés dans l'appartement et aimait beaucoup accueillir les invités. Très câlin, il aimait aussi en recevoir. Cela faisait 4 ans que nous étions ensemble. L'appartement me semble bien vide sans lui. Il va beaucoup me manquer. »



Zoé

2002-2018, adoptée le 22/03/2003 par Mme SWOLFS et Mr NERINCKX

« Zoé, une grande histoire d'amour qui débuta par un moment d'attendrissement quand, au printemps 2003, nous l'avions découverte à Help Animals, dans sa cage, entourée de ses nombreux frères et sœurs. Elle se lova dans nos bras, comme si elle avait trouvé la place de son bonheur. Nous ne savions pas encore à ce moment-là qu'elle allait aussi faire le nôtre. Zoé, discrète mais si présente. Zoé, toujours sage. Zoé, tendre et complice. Zoé, que les mots ne suffisent pas pour décrire... Pendant ce bel été de juillet, sous un ciel bleu azur, sans faire de bruit, elle est partie rejoindre ses amis Arthur et Tess. Les oiseaux du jardin lui ont offert un magnifique concert et ont tenté, à leur manière, d'apaiser notre peine avec une Ode à la Joie. A notre Zoé, cadeau de la Terre qui a rejoint le Ciel... »

2008-2018, adopté le 11/09/2009 par Mr Stijn VERHAEGEN

Diego

"Diego, Qui aurait cru que nos premières vacances à cinq (toi, moi, Katleen, bébé Julie et Spike) seraient aussi les dernières... Quand tu étais jeune, tu as longtemps attendu à Help Animals avant que nous nous trouvions. On s'entendait si bien ! Au début, ce n'était que toi et moi. Puis, nous avons rencontré Katleen et Bas, ton ami Border Collie. Toi qui ne donnais pas ta confiance facilement, tu les as tout de suite acceptés. Lorsque ton meilleur ami Bas est décédé, tu étais dévasté, et on peut dire que c'est grâce à toi que nous sommes revenus à Help Animals pour adopter Spike (Béguin) en 2016. Lui qui ne connaissait rien, tu as été son mentor. Tu as toujours su quand lui donner le bon exemple. La maison n'est plus la même sans toi. C'est certain, tu étais plus qu'un chien. Tu nous manques. On espère que tu as retrouvé Bas, ton meilleur copain. »





Vos dons sont
notre **unique**
soutien !

Déductibles des impôts à partir de 40,00 €

Merci pour eux !

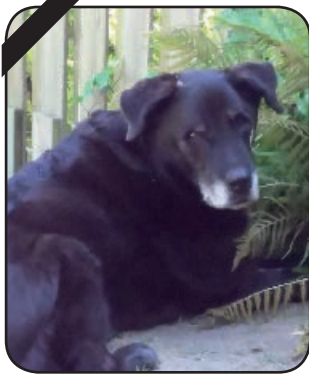
Belfius BE 57-068-2036135-35 ING BE 71-310-0029180-69

2012-2018, adopté le 04/01/2018 par Mme VAN DE PANNE

Ulysse dit Simba

« Le 4 janvier 2018 restera le jour d'une magnifique rencontre. Après avoir franchi le pas de la porte, tu as à ton tour franchi la porte de nos cœurs. Tu nous as donné cinq mois de bonheur, de progrès, de fous rires, de confiance, et de surprises. Tu nous as tellement donné !

Nous avons tout essayé pour t'offrir la plus belle vie possible...
Malheureusement, tu es allé rejoindre les étoiles, beaucoup trop tôt...
Tu resteras à jamais dans nos cœurs, Simba-nou. On t'aime. »



Diabolo dit Bandy

2004-2018, adopté le 12/12/2004 par Mme MERCKEN

« Adopté à Help Animals en décembre 2014, juste avant les fêtes, je souhaitais offrir une nouvelle vie à Diabolo... Renommé Bandy, ce fut un compagnon un peu fofou, peut-être comme sa maîtresse... Il était formidable, fidèle, très présent, toujours content et il a occupé une place très importante dans ma vie pendant plus de 10 ans. Qu'il repose en paix... »

Elisabeth Schwarz



ISOTHERMOS S.A.
ÉQUIPEMENTS FERROVIAIRES

Matériel pour tramways,
métros et autobus

*Par sympathie
pour nos amis
les animaux.*



Rue de l'Orphelinat 44 / 48
1070 Bruxelles Belgique
Tél. 02 / 205.12.11

PELOTTE



Pelotte, 1 an et demi, adopté le 05/05/2018 par Mme Stella ENACHI

« J'ai adopté un chat incroyable ! Son prénom ? Pelotte. Il a rendu ma vie meilleure de tant de façons qu'il me serait impossible de le décrire. Je ne peux plus imaginer la vie sans lui. C'est une boule d'amour et j'en suis tout bonnement amoureuse... »

La quantité d'amour qu'il me donne chaque jour va au-delà des mots et je me sens très chanceuse. »

ZOE

Zoé, 16 ans, adoptée le 07/07/2011 par la famille PROOST - GEUDIN

« Bonjour, je m'appelle Zoé. A 9 ans, les aléas de la vie m'ont conduite à Help Animals. Là-bas, j'ai eu la chance de retrouver une gentille famille. Considérée comme « la fille de la maison », je me suis vite accommodée à une vie de princesse : promenades dans le jardin, siestes au soleil, et câlins devant la télé chaque soir. En 2014, ma famille s'est agrandie et a accueilli des jumeaux.

Quel changement ! J'ai tout de suite adopté mes deux nouveaux « petits frères ». D'ailleurs, nous voici ensemble sur la photo ! Je veille sur eux comme ils veillent sur moi. Certes, le calme de la maison a fait place à beaucoup d'agitation mais je m'y suis habituée facilement, et je crois même que cela me permet de rester jeune ! »



PUPPI



Peanuts, dite Miss Murphy ou Püppi, 8 ans, adoptée le 23/07/2018 par Mme Annett GRODDEK

« Püppi a passé des super vacances chez ma sœur ! Elle est très copine avec son petit chien Zeus, et elle a profité de sa tata qui est encore plus câline que moi. Là-bas, elle a même le droit de sauter sur la table et de grappiller de la nourriture... »

Depuis que je l'ai adoptée, Püppi s'est épanouie et sa petite âme a commencé à guérir. Physiquement aussi, elle s'est rétablie grâce à plusieurs visites chez le vétérinaire : soins des oreilles et des pattes, une chirurgie des dents et des contrôles réguliers lui permettent de profiter de sa nouvelle vie à mes côtés ! »



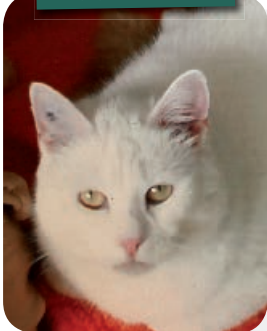
Vos dons sont
notre **unique**
soutien !

Déductibles des impôts à partir de 40,00 €

Merci pour eux !

Belfius BE 57-068-2036135-35 ING BE 71-310-0029180-69

CONFETTI



Confetti, dit Titi, 13 ans, adopté le 09/04/2008 par Mme Jeannine Bax

Né le 3 mai 2005, j'ai reçu le nom de Confetti. En 2008, j'ai été adopté par mes nouveaux parents, amoureux des chats qui m'ont surnommé Titi. Je fais le bonheur de ma mamie et de mon pépère qui m'adorent. Je suis leur bébé chéri, leur trésor, leur petit cœur... Depuis 10 ans maintenant, je suis cajolé, chouchouté et dorloté sans compter. Je me love sur les genoux de ma maîtresse et, pour ne pas faire de jaloux, je me serre aussi contre mon maître. La nuit, pas question de rester seul ! Je me glisse entre mon papy et ma mamie pour profiter de la douceur de la couverture. La journée, j'apprécie la terrasse et aime converser avec mamie. Aller chez le « véto » ? J'aime moins... Heureusement, cela n'arrive pas souvent...

Shispa, dite Lola, 9 ans, Stella, dite Pixel, 2 ans, et Diana, dite Nandi, 1 an, adoptées par Mr Roland DENIS ET Mme Diane HEREMANS

Voici Lola, Pixel et Nandi, trois anciennes pensionnaires d'Help Animals qui forment un joyeux quatuor avec leur amie Mali. Ne vous méprenez pas, derrière cette jolie photo de famille se cache une épreuve de patience, car ces demoiselles ont de l'énergie à revendre ! Avec elles, Diane et Roland ne s'ennuient jamais, mais lorsqu'ils voient leur complicité, ils ne doutent pas une seconde qu'ils ont fait le bon choix. Bien dans leur peau, elles respirent le bonheur et sont la preuve qu'il est possible de tirer nos forces de nos différences.





Elisabeth SCHWARZ



AIMERIEZ-VOUS SUBVENIR AUX BESOINS PERSONNELS DE VOTRE ANIMAL PRÉFÉRÉ ?

Dans cette optique, nous vous proposons une formule « parrainage personnalisé » pratique et sympathique : en parrainant votre « chouchou », vous lui témoignez non seulement votre soutien, mais vous devenez surtout sa « bonne étoile » et lui donnez les meilleures chances d'être adopté plus rapidement. Cette idée vous séduit ? Il vous suffit alors de vous rendre auprès de votre organisme financier afin d'y faire établir un ordre de paiement permanent au compte : en prenant bien soin d'y intégrer la communication

 Belfius BE 57-068-2036135-35

 ING BE 71-310-0029180-69

[A.S.B.L. HELP ANIMALS]

Rue Bollinckx 203 - 1070 Bruxelles

« Parrainage » (suivie du nom de l'animal concerné).

Nous aurons le plaisir d'inscrire votre nom de parrain ou de marraine sur sa cage ou son box. Bien entendu, vous parrainez à la mesure de vos moyens et recevrez votre carte de parrainage personnelle. Nous vous préviendrons aussitôt que votre filleul(e) aura été adopté(e) et, si vous le souhaitez, vous pourrez alors en choisir un(e) autre. Votre futur(e) filleul(e) vous en remercie déjà !

Le chien craintif :

Mieux le connaître pour mieux le comprendre.



Lorsqu'une personne est confrontée à un chien qui a une posture "basse" (queue collée sous le ventre entre les pattes arrière, détournement de la tête, yeux fuyants et oreilles basses) avec une tendance à fuir son contact, elle a tendance à en déduire que l'animal a dû avoir un lourd passé et/ou subi des maltraitements lorsqu'il était plus jeune ! C'est effectivement une possibilité, sans être une généralité.

La peur est principalement transmise génétiquement. En effet, si dans la lignée du chiot, un des reproducteurs est craintif, il y a un pourcentage non-négligeable qu'au moins un des petits de sa descendance le soit aussi. D'où l'importance, en choisissant un chiot chez un éleveur, de demander à voir ses parents pour pouvoir observer leur comportement, ce qui vous donnera des informations sur leur caractère !

La peur est renforcée (ou pas) suivant les expériences vécues quotidiennement. Dans la vie du chien, la période cruciale est celle de l'imprégnation (appelée également socialisation primaire). Cette période sensible, assez courte, se situe de la 3ème à la 12ème semaine de vie du chiot (ce qui est une moyenne, car chaque chiot évolue différemment et cette période d'imprégnation peut donc être flexible suivant l'individu), âge où son cerveau est en plein développement. Pendant ce laps de temps, il acquiert les bases de ses compétences sociales.

Ce processus d'apprentissage (pendant lequel les informations et les compétences sont acquises et non pas transmises génétiquement) est puissant et rapide. Il façonne le cerveau de façon quasi définitive. Il est donc crucial que toutes les expériences vécues par le chiot, pendant cette période, soient positives. Si cette dernière est bien "gérée" par son propriétaire, elle peut permettre à son cerveau d'établir de nouvelles cartes cognitives qui

s'inscriront dans ses neurones. Le chien craintif pourra donc apprendre à se socialiser aux différentes espèces qu'il sera amené à côtoyer (humains, chiens, chats, ...), à connaître des environnements différents, des bruits et stimuli variés, l'apprentissage des auto-contrôles, ... Tous ces éléments seront classés et mémorisés dans des référentiels auxquels le chien pourra se rapporter tout au long de sa vie en cas de nouvelle situation à gérer. Il va de soi que, si cette période d'imprégnation est mal vécue, le chiot craintif n'aura pas les "outils" nécessaires pour l'aider à gérer ses nouvelles expériences... sachant que les apprentissages qui s'effectuent après la période d'imprégnation sont 10 à 100 fois plus difficiles à intégrer !

Le chien craintif peut adopter divers comportements face à ce qui lui fait peur. Les 3 attitudes principales sont la fuite, l'agression ou le fait de se bloquer. Elles peuvent s'exprimer séparément ou ensemble. Il est très important de ne jamais acculer ou forcer le contact avec un chien craintif car, si celui-ci se sent en danger et sans possibilité de fuir, il y a un risque important qu'il attaque l'élément perturbateur (humain, animal ou mécanique).

Il est fréquent que, lorsqu'un chien craintif se trouve dans un chemin sur lequel arrive, face à lui, un joggeur ou un vélo, il se précipite sur lui ! Ce comportement s'appelle de l'agression pro-active de distancement. En fait, le chien essaye d'éloigner l'élément qui lui fait peur avant que celui-ci ne le rejoigne. Or, comme il y a quasi systématiquement une montée émotionnelle couplée à cette situation, il y a un risque de perte de contrôle avec possibilité de morsure !

Il est possible de réduire ces comportements gênants de plus ou moins 40%, même chez un chien adulte. Différentes techniques de rééducation comportementales existent comme, par exemple, le contre-conditionnant

(classique et opérant) qui va agir sur son émotionnel, auquel on associera l'apprentissage de comportements alternatifs. Pour appliquer ces techniques, il est important de faire appel à un professionnel du monde canin (comportementaliste ou vétérinaire spécialiste en comportement) qui vous apprendra à les utiliser et vous guidera afin que vous appreniez à entraîner, de façon autonome, votre animal.

VOICI QUELQUES ATTITUDES À ADOPTER

FACE À UN CHIEN CRAINTIF (liste non-exhaustive) :

- ne pas le regarder en face, dans les yeux : préférer le détournement du regard ou mieux, ignorer le chien qui, s'il le souhaite, viendra naturellement vers vous ;
- mettre de la distance entre vous et lui : le plus beau cadeau que vous puissiez lui faire ;
- ne pas hésiter à lui donner, au sol, quelques friandises appétentes : il est important de ne pas essayer de lui faire prendre les bonbons dans votre main car il y a peu de chances pour qu'un chien craintif vienne jusqu'à vous. Jetez-les par terre et éloignez-vous ;
- ne jamais le bloquer ou le contraindre, cela risquerait d'augmenter son déséquilibre émotionnel : dans ce cas, le chien n'est plus capable de comprendre, ni d'apprendre avec le risque qu'il réagisse en mordant.

Retenez bien, si vous êtes le propriétaire d'un chien craintif, qu'il ne faut pas vouloir le forcer à tout prix ! Des solutions existent pour lui permettre d'évoluer vers un équilibre émotionnel et une meilleure gestion des situations stressantes. N'hésitez pas à vous faire aider par un spécialiste du comportement canin et laissez à votre chien le temps de s'habituer à vous et à sa nouvelle vie en famille.

Anne-Sophie Muffat

BIBLIOGRAPHIE:

"Pathologie du comportement du chien et du chat", Valérie Dramard (Éditions Med'Com); "Tout sur la psychologie du chien", Joël Dehasse (Éditions Odile Jacob); "Les fondements de l'éthologie", Konrad Lorenz (Champs Sciences, Éditions Flammarion).

ANNE-SOPHIE MUFFAT : + 32 (0)473 88 76 81

www.comportementaliste-chien-chat.be

<http://www.comportementaliste-chien-chat.be/>

1180 Uccle (Bruxelles) - 5080 Warisoulx / La Bruyère (Namur)

Co-fondatrice de l'ABCAEB (Association Belge des Comportementalistes Animaliers Éthiques et Bienveillants)



A QUI S'ADRESSER EN CAS DE MALTRAITANCE ANIMALE ? (à part, bien sûr, aux S.P.A.)

INTRODUIRE UNE PLAINTE EN LIGNE

BRUXELLES-CAPITALE

Ministre responsable :
Madame Bianca DEBAETS

Bruxelles Environnement
Département Bien-être animal
Tour et Taxis 86c / 3000
1000 Bruxelles

E-mail : info@environnement.brussels
Site : www.environnement.brussels
Tél : **02/775 75 75**

WALLONIE

Ministre responsable :
Monsieur Carlo Di Antonio

SPW – DGARNE
Service Bien-être animal
Chaussée de Louvain, 14
5000 Namur

E-mail : ubea.dgarne@spw.wallonie.be
(gratuit – général)
Tél : **081/33 60 50** ou **17 18**

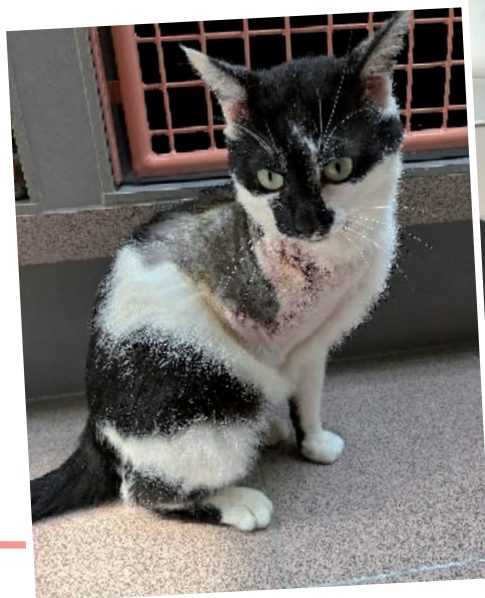
FLANDRE

Ministre responsable :
Monsieur Ben Weyts

Kabinet Minister
Ben Weyts
Martelaarsplein, 7
1000 Brussel

E-mail : dierenwelzijn@vlaanderen.be
(gratuit – général)
Tél : **02/552 66 00** ou **17 00**

AMPUTÉ, VIVANT... ET HEUREUX !



30 avril 2018. Éternel clochard amoureux errant en quête de sa belle sous le soleil printanier, infatigable aventurier explorateur de vastes horizons, je furetais joyeusement dans un champ brinois afin de vérifier le bien-fondé de la célèbre expression « l'amour est dans le pré » lorsque, soudain, mon élan fut brisé... Cruellement. Atrocement : en une fraction de seconde, me voilà le prisonnier impuissant et innocent d'un piège à renard ! Oh... cette douleur lancinante, déchirante... indicible ! Combien d'heures a-t-il fallu avant qu'un « ange gardien », alerté par mes cris et feulements désespérés, ne me délivre des morsures de ces barbares mâchoires de fer qui me broyaient la patte pour m'emmener, hagard, blessé, à Help Animals ? Je ne sais pas. Mais c'était long, si long ! Le trou noir... Quelques mots me reviennent pourtant en mémoire : « gangrène », « antibiotiques insuffisants » et un verdict, sans appel : « amputation indispensable »...

3 mai 2018. Encore groggy sous les effets de l'anesthésie, j'émerge doucement en cage : oui, bon, c'est vrai, je suis toujours « moi »... mais plus tout à fait au complet (fini, désormais, de conter fleurette aux minettes), la démarche vacillante et claudicante, la cicatrice impressionnante. Maintenant, je sais : plus jamais, je ne retomberai sur mes quatre pattes... Mais je me le jure : je me battraï. Je suis libre. Je vis. Je continuerai à sauter, jouer, aimer et séduire !

16 juin 2018. Je (re)nais à l'âge de 6 ans. Vous allez comprendre pourquoi...

Vivre avec un chat handicapé

Tout comme les humains, chiens et chats peuvent souffrir de différents handicaps : sensoriel (malvoyance, surdité ou absence d'odorat), mental (trisomie) ou physique (paralysie, malformation, queue ou patte en moins consécutive ou non à une amputation). Nous nous concentrerons en particulier ici sur cette question : « Quelle vie après l'amputation ? » à travers l'histoire de Bill (aujourd'hui rebaptisé Fox), l'un de nos ex-pensionnaires félines que notre vétérinaire a été contraint d'amputer de la patte antérieure droite... Merci à Jacek et Jean-Laurent, ses adoptants, d'avoir accepté avec énormément de gentillesse de nous livrer leur témoignage depuis qu'ils partagent le quotidien de leur adorable « compagnon aux trois pattes de velours ».

Pourquoi avez-vous choisi Fox ? Son handicap était-il pour vous un frein ou une motivation ?

Même si, au départ, nous n'avions pas songé à adopter un chat à 3 pattes, son handicap a plutôt été une motivation : avant de rentrer dans le refuge, nous envisagions en effet de choisir un chat « davantage dans le besoin » que les autres, sourd ou aveugle.

Qu'est-ce qui vous a fait craquer chez lui ?

En bonne forme malgré son amputation, il nous a charmés dès notre entrée en chatterie par ses câlins.

A la troisième visite, notre décision était prise, et les mois vécus avec lui nous confirment chaque jour que Fox est un chat exceptionnel. Malgré le fait qu'il ait tant souffert de par son histoire, il est très ouvert à tout le monde, même aux inconnus ! Deux jours après son adoption, nous recevions la visite d'une dizaine d'amis : au lieu de se cacher dans un coin, Fox a immédiatement dévoilé sa personnalité câline auprès de nos invités, y compris les enfants.

Quels mots vous viendraient spontanément à l'esprit pour décrire son sa personnalité ? Suite à son tragique passé, se montre-t-il craintif au contact de certains humains ?

Grand joueur, très vif, Fox ne craint absolument personne. Il charme même les ouvriers ou les enfants qu'il ne connaît pas. C'est une petite machine à ronrons... et aussi un énorme gourmand !

Comment s'est-il adapté à son nouveau milieu de vie ?

Il s'est vite et bien adapté à la vie en appartement, se déplaçant un peu comme un lapin si bien que nous le surnomons parfois « lapinou ». Il saute et court aussi vite qu'un autre chat. Il veut tout le temps jouer avec notre chatte noire qui, vu son âge, n'a plus très envie de répondre à ses « propositions ».

Comment a-t-il surmonté son handicap ? Son amputation lui pose-t-elle certaines difficultés ?

Son amputation ne pose aucun problème pour la vie en appartement et ne l'empêche pas de vivre comme les autres chats. Il a même gardé l'habitude de gratter avec sa patte amputée, ce qui le rend très comique.

En quoi consiste son « emploi du temps » quotidien à vos côtés ?

Manger, jouer, dormir... et séances de câlins ! Un chat normal, quoi ! Il passe la plupart du temps sur son petit tapis de laine, allongé sur le canapé. Grand « prédateur », il adore particulière-

ment jouer avec un lacet : sa « passion dévorante» nous empêche même parfois de mettre nos chaussures !

Ses beaux et grands yeux verts s'agrandissent encore quand il joue ou voit un oiseau. Il a aussi une façon originale de se laver le visage : il lèche sa patte, puis se frotte la tête dessus sans bouger la patte. Son miaulement, assez aigu comme une petite trompette... est bien pratique pour nous faire comprendre qu'il a faim !

Conseilleriez-vous à nos membres d'adopter un chat ou un chien « handicapé » ? Pourquoi ?

Nous sommes très heureux d'avoir adopté Fox. C'est un chat exceptionnel qui nous montre chaque jour comment il faut vivre avec son handicap. Nous conseillons à tout le monde de donner une deuxième vie aux animaux handicapés car ils ne sont pas si différents des autres. Nous sommes aussi reconnaissants à Help Animals d'aider ces animaux un peu « différents » ou malades. Fox nous prouve jour après jour que ces efforts ne sont pas vains.

L'amputation... est-ce la fin du monde ?

Que ce soit suite à un accident ou à une maladie (cancer des os,...), l'amputation de la patte ou de la queue est souvent envisagée comme une alternative à l'euthanasie. Même si elle nécessite une longue convalescence, elle améliore considérablement la qualité de vie du chat, en éliminant l'origine de ses douleurs, lui permettant même parfois de lui sauver la vie. La plupart réussissent d'ailleurs parfaitement à s'adapter en modifiant la répartition du poids de leur corps, et réapprennent à marcher, voire même à courir. L'amputation d'un membre n'est donc pas forcément la fin du monde pour votre chat, mais plutôt la possibilité de commencer une nouvelle vie et de la prolonger avec humanité.

En pareille situation, votre vétérinaire pourra vous orienter vers l'hydrothérapie, l'ostéopathie, l'électrostimulation, les massages,... et vous conseillera sur les astuces pour améliorer son quotidien.

Comment aider votre chat à s'adapter ?

- Après l'opération, gardez-le à la maison. Assurez-vous qu'il accède facilement à sa nourriture et à son eau.
- Veillez à lui éviter toute prise de poids (consécutive à la diminution de son activité physique) entraînant une surcharge pénible pour ses pattes.
- Soyez conscient qu'au début, il ne pourra pas fuir un danger aussi vite qu'auparavant : efforcez-vous, par conséquent, de le protéger des situations de conflit avec d'autres animaux jusqu'à ce qu'il soit capable de se défendre par lui-même.
- Il aura besoin de temps pour apprendre à trouver l'équilibre sur 3 pattes... et ses 3 pattes auront, elles aussi, besoin de temps pour acquérir la force nécessaire afin de supporter tout le poids de son corps : limitez donc les accès aux endroits situés en hauteur et ne l'incitez pas à sauter !

Anne Dumortier



Vos dons sont
notre **unique**
soutien !

Déductibles des impôts à partir de 40,00 €

Merci pour eux !

Belfius BE 57-068-2036135-35 ING BE 71-310-0029180-69



COMMENT Devenir Membre?

Sachez toutefois que votre cotisation, quelle qu'elle soit, n'est pas déductible de vos impôts. Ainsi, pour que les dons que vous nous accordez généreusement puissent être effectivement déductibles de vos impôts, il faut qu'ils atteignent sur une année un montant minimum de 40,00 euros (hors cotisation). Dès lors, si vous effectuez plusieurs paiements sur un même versement (à savoir, par exemple : cotisation, don, calendrier, animaux 3ème âge,...), il est très important de bien y spécifier le montant que vous désirez attribuer à chacune des opérations concernées.

En effet, depuis que nous avons reçu l'agrément du Ministère des Finances, nous avons parfois été confrontés à quelques difficultés car il arrivait que des membres aient globalisé tous leurs paiements réalisés sur une année alors que certaines catégories d'entre eux ne pouvaient être déductibles (tels que cotisation, calendrier,...).

Comme vous le savez, nous ne sommes pas subsidiés : cette agrément accordée par l'Etat nous permet donc de recevoir plus de dons. Il faut que cela soit un avantage « réciproque », aussi bien pour vous que pour nous : alors que vous bénéficiez d'une réduction d'impôts toujours bienvenue, nous espérons de notre côté recevoir des dons de valeur plus importante afin de nous permettre de mieux assumer tous nos frais toujours plus élevés.



facebook.com/helpanimals.be

WWW.HELPANIMALS.BE

TRANSPORTS • DÉMÉNAGEMENTS
COLIS EXPRESS • GARDE-MEUBLES CHAUFFÉ

A.L.S.

Ets Lejeune-Schuremans scrl

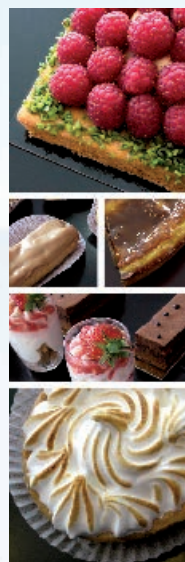
DEVIS GRATUIT

GSM : 0475 273 708

TEL: 02/347 22 05 - FAX: 02/343 33 49

RUE BOLLINCKX 205 - 1070 BRUXELLES

T.V.A. 438879963



Chanson

0 2 / 5 2 1 . 8 0 . 8 4

Pensez à vos mariages,
communions, barbecues, ...

Ouvert du mardi au vendredi
de 6h30 à 18h30

Samedi de 7h00 à 18h00.

Dimanche 7h00 à 15h00

Rue Gustaaf Vanden Berghe 1,
1070 Anderlecht

LEGS & TESTAMENTS POUR LA CAUSE ANIMALE

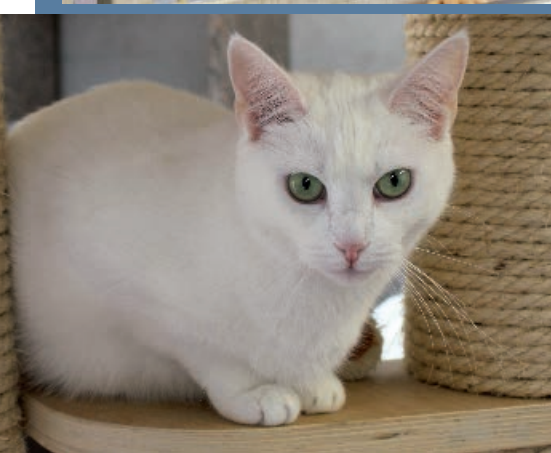
VOUS AVEZ AIMÉ VOS ANIMAUX TOUT AU LONG DE VOTRE VIE ?

N'oubliez pas que la meilleure manière de continuer à les aimer est de prévoir en leur faveur un legs testamentaire, afin de faire en sorte que votre combat pour la protection de nos amis injustement appelés « les bêtes » continue lorsque vous ne serez plus là.

Les refuges pour animaux et associations de protection animale ne peuvent mener leur action que grâce à la générosité de leurs membres, et surtout grâce à ces legs testamentaires qui ont donc une importance absolument essentielle...

Help Animals peut vous renseigner des notaires "animals friendly"

Pensez-y en temps utile !



29 septembre 2018

JOURNÉE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL À ANDERLECHT



A l'initiative de son échevine Françoise CARLIER, la commune d'Anderlecht a organisé le 29 septembre dernier sa journée festive du bien-être animal.

Help Animals était évidemment présent à ce rendez-vous annuel qui nous a donné l'occasion de vous retrouver pour discuter à bâtons rompus de notre passion commune : nos compagnons à deux et quatre pattes. Françoise et Lydie, notre duo d'« inséparables » toujours prêt à vous faire « chat-virer », vous y ont accueillis avec leur bonne humeur et leur sourire communicatifs pour vous inviter à découvrir nos casquettes, sweat-shirts et nouveaux autocollants, mais aussi à déguster les inégalables tartes offertes par la pâtisserie CHANSON. Nous remercions de tout cœur tous les amis des animaux qui, par leur investissement et leur participation à cette manifestation, ont permis de renflouer nos caisses au profit intégral des petits pensionnaires de votre refuge préféré.

Anne Dumortier

Journées Portes Ouvertes des 6 et 7 octobre 2018 au refuge d'Anderlecht

Une réussite magistrale

Liliane. Josiane. Lydie. Henry. Mia. Mario. Claire. Françoise. Danielle. Diane. Roland. Chantal. Nicole. Roger. Béa. Candice. Élisabeth. Martine. Sébastien. Deborah. Francine. Mireille. Fabienne. Diana. Ragab. Sayed. Léo. Lehat...

Pour votre sourire.

Pour votre enthousiasme et votre passion.

Pour votre bonne humeur communicative.

Pour la chaleur de votre accueil.

Pour votre engagement de chaque instant à nos côtés.

Pour votre disponibilité et votre fidélité.

Pour la qualité de votre service.

Pour votre patience et votre compétence, nous VOUS remercions infiniment, VOUS, chers bénévoles, employés, animaliers et administrateurs, sans qui ces deux formidables journées auraient été impossibles.

Pâtisserie CHANSON

le goût de la passion

Help Animals remercie de tout cœur la pâtisserie CHANSON pour leur généreux don de tartes qui ont ravi les papilles de nos visiteurs.

Charlotte, *adorable mascotte*

Un tout grand merci aussi à Madame SCHATTEMAN, adoptante, qui nous a offert le portait de Charlotte qui partage et égaie quotidiennement sa vie depuis 5 ans.



Journées Portes Ouvertes des 6 et 7 octobre 2018 au refuge d'Anderlecht



bpost

PB-PP
BLGIE(N)-BELGIE

P 00 41 30



PRIX : 1,50 €

Help Animals

203 rue Bollinckx - 1070 Bruxelles

T. 02/523.44.16 F. 02/520.19.76

 **OUVERT TOUS LES JOURS** de 10h00 à 17h00
(Sauf les dimanches et jours fériés)

www.helpanimals.be

INFO@HELPAIMALS.BE

 facebook.com/helpanimals.be